



Périgueux, le 6 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Soutien aux éleveurs bovins

**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Dans un rapport publié le lundi 22 mai 2023, la Cour des comptes préconise à la France de réduire son cheptel bovin pour tenir ses engagements climatiques. Pour la Sénatrice Marie-Claude Varaillas, *« On prend le problème par le petit bout de la lorgnette. Ce n'est malheureusement pas la première tentative de la Cour des Comptes de s'attaquer à l'élevage bovin sans distinction mais c'est méconnaître profondément nos territoires ruraux et le rôle des nos éleveurs qui subissent déjà de nombreuses injustices et sont également victimes du dérèglement climatique. Qu'est ce qui produit le plus de gaz à effet de serre ? Une vache issue d'un élevage traditionnel et à taille humaine ou une vache issue d'un élevage industriel à l'autre bout du globe et importée à très bas prix pour se retrouver dans nos assiettes ? »*

En Dordogne, l'élevage bovin représente 15 à 16% de la surface agricole utile. Si demain, les 1800 éleveurs de Dordogne disparaissent, les prairies qui représentent 1/4 du Département deviendront des friches et nous perdrons une biodiversité riche.

De plus, les agriculteurs font vivre nos campagnes en contribuant à la vie économique. Qu'ils recrutent des salariés agricoles ou fassent tourner les abattoirs, nos éleveurs sont pourvoyeurs d'emplois.

Alors que le cheptel français est déjà en baisse (5% par an en Dordogne) et que nous importons encore 20% de la viande bovine consommée, ce genre d'annonces technocratiques, simplistes et court termistes découragent la profession qui s'engage dans la transmission et l'adaptation au changement climatique.

Plutôt que de stigmatiser une activité en proposant comme unique solution d'augmenter les crédits à la reconversion, l'élevage bovin doit être accompagné dans la grave crise qu'il traverse. Cela passe par un vaste plan de soutien à l'élevage au sein d'exploitations familiales et à taille humaine. Nous devons également sécuriser le revenu des productions par un encadrement des marges de la grande distribution et supprimer tout accord de libre échange sur la viande bovine. Nous devons enfin encourager l'approvisionnement de la restauration collective en produits issus de l'élevage local et durable en maintenant des abattoirs de proximité, ateliers de découpe et cuisines centrales dans le giron des collectivités.

Autant de pistes pour faire de nos éleveurs les garants d'une alimentation suffisante, saine, équilibrée et les acteurs clés de la souveraineté alimentaire.

Contact presse : Bénédicte Brait 06 38 48 12 14

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PERIGUEUX
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

*

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85